



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Vietnam

Question écrite n° 46198

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur la situation de M. Truong Quoc Huy. En effet, ce dernier a été arrêté le 18 août 2006 alors qu'il participait à des forums de discussion sur Internet dans un cybercafé à Hô Chi Minh Ville. L'organisation Amnesty international le considère comme un prisonnier d'opinion vietnamien. Il souhaite donc connaître les actions que peut entreprendre la diplomatie française au regard de la situation de M. Truong Quoc Huy.

Texte de la réponse

Le cas de M. Truong Quoc Huy est bien connu du ministère des affaires étrangères et européennes, qui suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation des droits de l'homme au Vietnam, en particulier celle des libertés publiques. À l'occasion d'arrestations et de condamnations de défenseurs des droits de l'homme, nous avons réagi, à titre national ou en tant que présidence de l'Union européenne, par des déclarations exprimant notre préoccupation et notre souhait de voir ces personnes relâchées. De plus, la France qui a exercé localement la présidence de l'Union pendant toute l'année écoulée, a conduit plusieurs démarches en troïka pour alerter les autorités vietnamiennes compétentes sur certains cas précis ou faire état d'une préoccupation générale quant à la situation des droits de l'homme au Vietnam. Par ailleurs, tous les six mois se tient à Hanoi un dialogue UE-Vietnam consacré aux droits de l'homme. À cette occasion, les partenaires européens passent en revue tous les sujets de préoccupation avec l'ensemble des administrations vietnamiennes concernées et leur remettent la liste des défenseurs des droits de l'homme emprisonnés tenue par l'UE. M. Truong Quoc Huy, condamné pour « propagande contre l'État », figure naturellement sur cette liste. Son cas est ainsi régulièrement porté à l'attention des autorités vietnamiennes, lesquelles ont récemment fait savoir qu'il était détenu à la prison de Xuan Loc. La France et ses partenaires européens poursuivront ce dialogue exigeant avec les autorités vietnamiennes. Par le passé, ces échanges entre l'Union européenne et le Vietnam avaient permis d'obtenir des résultats significatifs, comme la libération en 2006 de la grande figure de la dissidence Pham Hong Son.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46198

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères et droits de l'homme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2009, page 3173

Réponse publiée le : 9 juin 2009, page 5574